



Titre Professionnel

Conseiller en Insertion Professionnelle

Code RNCP : 37274

Niveau 5
au Répertoire national des
certifications professionnelles

Date d'échéance de
l'enregistrement de la certification:
31-08-2024

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION.

Fiche France

Compétences 

2025

REF : PLAQSASCIP -V3- MAJ 24/06/2025

SOMMAIRE



03

Présentation et prérequis

04

Objectifs et Types d'emplois
accessibles

05-06

Programme de la formation

07

Public visé, Accessibilité,
Inscription et Délai d'accès

08

Indicateurs de résultat,
Passerelle et Equivalence

09-10

Modalités, méthodes et
moyens pédagogiques

11

Dates, Tarif et Financement

Présentation et Prérequis



Afin d'accompagner les personnes vers l'emploi, le conseiller en insertion professionnelle définit avec elles, lors d'entretiens individuels centrés sur la personne, des parcours d'insertion adaptés à leurs projets, leurs ressources et leurs besoins.

Présentation

- Le conseiller en insertion professionnelle accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés. Il appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il identifie ses atouts, ses freins, ses motivations et ses compétences pour élaborer avec elle progressivement un diagnostic partagé de sa situation.
- Il travaille en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial avec des structures et des acteurs de son territoire d'intervention qu'il a identifiés.

Prérequis

- Niveau scolaire terminale ou équivalent et/ou une première expérience de l'insertion professionnelle, y compris en bénévolat et/ou avoir travaillé au moins 2 ans dans n'importe quel domaine. Et/ou
- Validation du test d'entrée



Objectifs et Types d'emplois accessibles



Objectifs

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

Types d'emplois accessibles

Le titulaire du TP Conseiller en Insertion Professionnelle peut exercer des métiers tels que :

- Conseiller en insertion professionnelle
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- Conseiller emploi formation
- Conseiller à l'emploi
- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur socioprofessionnel



Programme de la formation

Programme

A la fin de la formation, le titulaire du TP CIP sera en mesure de :

CCP1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé :

- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés.
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte.
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies.
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique.

CCP2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle :

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle.
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel.
- Accompagner la réalisation des projets professionnels.
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics.
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion.
- Analyser sa pratique professionnelle.



Programme de la formation

Programme

CCP3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle :

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle.
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement.
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel.
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.
- Une compétence transversale est également développée lors de la formation : Intégrer la prévention des risques professionnels dans son travail.



Public visé, Accessibilité, Inscription et Délai d'accès



Public visé

- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Entrepreneur

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les personnes en situation de handicap, Lucile O'Rourke et Malvina Clément sont les référents handicap. Un entretien téléphonique ou par visioconférence peut être mis en place sur demande avant l'entrée en formation, afin de définir précisément les besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant. Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant dans le respect des objectifs de formation visés.

Inscription et Délai d'accès

Pour intégrer la formation vous devez :

- Remplir un dossier d'inscription en ligne.  
- Envoyer par mail à onfray.lise@formaskills.fr un CV à jour et une copie de vos diplômes et/ou attestation de formation.
- Inscription requise 21 jours minimum avant le démarrage d'une session.



Indicateurs de résultat, Passerelle et Equivalence

Indicateurs de résultat

- Taux de satisfaction à chaud des apprenants : voir sur le site www.formaskills.fr
- Taux d'insertion dans l'emploi : voir sur le site www.formaskills.fr
- Taux de réussite à la certification : voir sur le site www.formaskills.fr



Les indicateurs de résultats obligatoires cités à l'article L. 6111-8 du code du travail, calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics, sont mis à disposition sur le site de diffusion : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



Passerelle et Equivalence

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Voir fiche France Compétence



Poursuite d'études

- Bachelor en Management





Organisation de la formation à distance

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Exercices individuels et/ou collectifs, mises en situations réelles et simulées, plateforme e-learning, méthodes actives et coactives, classes virtuelles individuelles et/ou collectives, accompagnement par les formateurs, études de cas et mises en situation professionnelle.

Evaluations en cours et en fin de formation

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat, des résultats des évaluations passées en cours de formation.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Oui



Organisation de la formation à distance

Classes virtuelles et support de cours

Tous les supports sont accessibles sur un espace en ligne dédié et sécurisé. Notre plateforme d'e-learning est accessible 24/7, et vos identifiants de connexion sont uniques. L'accès à l'ensemble des modules est libre pendant toute la durée de la formation et est fermé le dernier jour de la période choisie. Le dépôt ou l'envoi des exercices et évaluations complétées se feront directement via cette plateforme. Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant dans le respect des objectifs de formation visés.

L'apprenant doit avoir la configuration minimale suivante sur son appareil de connexion pour pouvoir suivre correctement la formation :

- Ordinateur fixe ou portable
- Haut-parleurs et microphone (micro-casque conseillé)
- Caméra pour appels vidéo
- Connexion internet (haut débit conseillé)

Moyen d'assistance technique et pédagogique à distance

→ <https://drive.google.com/file/d/1lf6Rcc72nhv0AN1iB2A8pe5yYmd2F6ux/view>

Dates, Tarif et Financement

Entrées de session : voir sur le site www.formaskills.fr



Durée totale de la formation continue (heures) : 966

Dont nombre d'heures en centre (heures) : 581

Dont nombre d'heures en entreprise (heures) : 385

Durée totale de la formation alternance (heures) : 1589

Dont nombre d'heures en centre (heures) : 308

Dont nombre d'heures en entreprise (heures) : 1281

Organisation de l'alternance :

Entreprise : 4 jours/ semaine

Cours : 1 jour/ semaine

Tarif de la formation

- Dans le cadre de l'alternance, les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par l'OPCO de l'entreprise
- Dans le cadre d'une formation continue, les frais pédagogiques s'élèvent à 3800€

Financement

La formation peut être financée par :

- Le compte personnel de formation (CPF)
- France Travail (AIF)
- Un financement personnel* (*possibilité de payer en 10 fois sans frais)



NOUS CONTACTER



SAS LO'R

- 📍 6 rue Voltaire 34200 SETE / 17 rue Danton 34200 SETE
- ☎ Téléphone : 04 30 41 43 76
- 🌐 <https://formaskills.fr>

Code NAF : 8559A -- SIRET : 901 867 432 000 22
Enregistrée sous le numéro d'activité : 763 412 302 34
auprès du Préfet de la région Occitanie
"Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."
R.C.S de Montpellier